Cinque Terre, randonnées en Ligurie



Jours: 7

Prix: 680 EUR
Vol international non inclus

Confort: ★★★★☆

Difficulté: ★★★☆☆

Randonnée Plages et Littoraux
Faune et Flore Histoire
Vins et gastronomie

Le **parc national des Cinque Terre**, en Ligurie, regorge de petits villages pittoresques et de sanctuaires médiévaux reliés par d'anciens sentiers paysans face au littoral méditerranéen. Un **paradis** des **amoureux de la nature** et des **belles pierres**, patrimoine de l'Unesco, où senteurs et couleurs de la végétation endémique et bleu de la mer enchantent et invitent à la rêverie et que ce circuit propose d'explorer en une semaine de **randonnées**.

Jour 1. Bienvenue en Ligurie !



Levanto

- Nous arrivons par nos propres moyens à **Levanto** et nous installons à notre hôtel. Fin de journée libre pour profiter de cet adorable village dont les attraits ne manquent pas : église du 13ème siècle, château, collines et plages forment un **très joli tableau**.

Hébergement | Hôtel

Jour 2. Le cap de Punta Mesco



Levanto
8km - 3h
Monterosso
- 5m
Levanto

Levanto - Monterosso

- Après le petit-déjeuner nous nous mettons en marche vers le **cap de Punta Mesco** sur un ancien **chemin muletier** qui sillonne à travers la pinède et offre de superbes panoramas sur la mer. Notre destination est le village de **Monterosso**, dans le parc de Cinque Terre, dont nous admirons le **très beau centre historique**.

  3 heures de marche
  Dénivelé positif : 315 mètres - négatif : 315 mètres

Monterosso - Levanto

- De Monterosso c'est en **train** que nous revenons vers Levanto *(5 minutes de trajet - billet à acheter en gare)*.

Petit déjeuner | Hôtel

Hébergement | Hôtel

Jour 3. L'abbaye de San Fruttuoso et Portofino



Levanto
62km - 45m
Camogli
14km - 5h 30m
Portofino
- 20m
Santa Margherita
- 35m
Levanto

Levanto - Camogli

- Nous prenons ce matin le train vers **Camogli**, qui sous l'influence de la proche ville de Gênes a développé une **vieille et longue tradition maritime** encore bien visible de nos jours.

Camogli - Portofino

- Nous cheminons aujourd'hui à travers forêt de chênes, terrasses d'oliviers et champs fleuris vers l'**abbaye de San Fruttuoso** atteignable uniquement à pied ou par voie marine, dans sa petite baie idyllique, et jusqu'à l'adorable village de **Portofino**.

  5h30 de marche
  Dénivelé positif : 650 mètres - négatif : 650 mètres

Portofino - Santa Margherita

- De Portofino c'est en **ferry** que nous poursuivons notre périple, jusqu'à **Santa Margherita**

Santa Margherita - Levanto

- Une demi-heure de train vient conclure nos aventures du jour et nous ramène à Levanto.

Petit déjeuner	Hôtel
Hébergement	Hôtel

Jour 4. En chemin vers Manarola



Levanto
22km - 45m
Vernazza
10km - 4h
Manarola

Levanto - Vernazza

- Ce matin nous quittons définitivement Levanto et sommes transférés en voiture à **Vernazza**. Ce petit village côtier typique de Ligurie dégage un charme irrésistible et nous prenons un grand plaisir à découvrir ses ruelles et ses vues superbes sur la mer.

Vernazza - Manarola

- Notre randonnée du jour nous mène de Vernazza à la petite ville balnéaire de **Manarola**, via les villages de **Corniglia**, perché sur une butte et offrant des panoramas saisissants, et **Volastra**. Nous traversons forêts et champs d'oliviers et suivons un chemin pavé très pittoresque.

  4 heures de marche
  Dénivelé positif : 435 mètres - négatif : 435 mètres

- Nous nous installons à notre hôtel à Manarola pour le reste de notre séjour. Nous y retrouvons nos bagages, amenés par voiture dans la journée.

Petit déjeuner	Hôtel
Hébergement	Hôtel

Jour 5. De Riomaggiore à Portovenere



Manarola
2km - 2m
Riomaggiore

Manarola - Riomaggiore

- Un très court trajet en train nous mène au point de départ de notre marche : **Riomaggiore**, dont nous admirons rapidement les ruelles étroites.

Riomaggiore - Portovenere

- Nous poursuivons alors notre exploration de la côte ligure, en direction du sud-est, jusqu'à **Portovenere**. En chemin, au milieu du romarin, du myrte et de l'arbousier, nous passons par le *sanctuaire Madonna di Montenero* et le village de montagne de **Campiglia**. **Portovenere**, à l'extrémité de la péninsule et face à la petite île du *parc naturel régional* du même nom, est un village de pêcheurs particulièrement esthétique.

13km - 4h 30m
Portovenere
15km - 50m
Manarola

Portovenere - Manarola

- Pour conclure en beauté cette magnifique journée et profiter des **vues sur la côte**, nous rentrons à Manarola en **bateau**.

Petit déjeuner	Hôtel
Hébergement	Hôtel

Jour 6. Au sommet du mont Capri



Manarola
12km - 4h 30m
Manarola

Manarola - Manarola

- Notre dernière randonnée est une ascension vers le sommet du **mont Capri**. Culminant à 785 mètres d'altitude, quelques **restes de menhirs** sont encore visible sur ses flancs. Nous redescendons ensuite vers **Groppo**, où nos efforts sont récompensés par la visite d'une **cave à vins** suivie d'une **dégustation**. Heureusement seule une petite descente rapide nous sépare encore de Manarola !

Petit déjeuner	Hôtel
Hébergement	Hôtel

Jour 7. Bon voyage !



Manarola
15km - 25m
La Spezia

Manarola - La Spezia

- Après notre petit-déjeuner nous sommes transférés en voiture privée à la gare de La Spezia.

Petit déjeuner	Hôtel

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2	4-4
750 EUR	680 EUR

Tarifs "à partir de"

Supplément chambre simple : à partir de 300 €

Inclus

- 6 nuits avec petits déjeuners
- le transfert privé de Levanto à Vernazza
- le transfert des bagages de Levanto à Manarola
- le transfert privé vers la gare de La Spezia le J7
- la dégustation de vins locaux à Groppo
- le carnet de route et les cartes
- l'assistance de notre agence locale pour la durée du séjour

Non inclus

- la carte trekking/treno Cinque Terre
- les repas autres que les petits-déjeuners
- les billets d'accès aux sites naturels/culturels
- les billets de trains, bus et bateaux
- les taxes de séjour
- tout ce qui n'est pas mentionné dans les inclusions

Informations supplémentaires

Voyage en liberté dans le parc des Cinque Terre - randonnée sur le littoral méditerranéen.

Niveau : moyen
Saison : avril à octobre
Aéroport : Gènes, Milan ou Pise

En cas d'annulation du voyage par le client, une pénalité sera appliquée selon les conditions suivantes :

- Jusqu'à 30 jours avant la date de début du séjour : 10% du montant total
- De 29 à 15 jours avant la date de début du séjour : 25% du montant total
- De 14 à 9 jours avant la date de début du séjour : 50 % du montant total
- De 8 à 4 jours avant la date de début du séjour : 75 % du montant total
- A moins de 4 jours avant la date de début du séjour : 100 % du montant total

Si vous souhaitez souscrire une assurance annulation, nous vous conseillons d'abord de vérifier si celle-ci n'est pas prévue dans votre contrat de carte bancaire.

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage

- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.
Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.
Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.